



# Le bulletin du CERADER ALBRET 47

N°17  
FEVRIER 2015

## Le mot du président

Chers adhérentes et adhérents,

L'année 2014 vient de se terminer et l'année 2015 vient de commencer, malheureusement émaillée par de lâches attentats, et une atteinte fondamentale à la liberté d'expression.

Le C.E.R.A.D.E.R. ALBRET 47 s'élève fermement contre ces actes. Nos combats sont menés dans la légalité républicaine, c'est la seule façon de faire progresser notre société.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 17 janvier, avec une assistance nombreuse et attentionnée, encore une fois les absents auront eu tort.

Un grand rassemblement est prévu le 24 février, je vous demande de venir soutenir les adhérents dont le dossier va être plaidé, dans notre esprit de solidarité.

Enfin, n'oubliez pas le règlement de votre cotisation, c'est important pour conduire les actions que nous menons pour vous. Remettez votre règlement à l'un des membres du bureau ou adressez le au siège de l'association.

Bien cordialement,

Votre président.

Patrick ZALIO



## Agenda

**Le 2 février** à 08h30 à la salle de la bibliothèque de VIANNE, réunion de la commission des finances.

**Le 2 février** à 09h00 à la salle de la bibliothèque à VIANNE, réunion de bureau.

**Le 2 février** de 13h30 à 15h30, permanence à la salle de la bibliothèque de VIANNE.

**Le 24 février** à 14h00, à la chambre sociale de la cour d'appel d'AGEN, audience très importante pour les anciens salariés de la Verrerie de VIANNE.

Le rassemblement est prévu pour 13h30 devant le tribunal, organisez vous pour le covoiturage, au départ de VIANNE, NERAC et LAVARDAC, notre avocat vous a rappelé l'importance d'une forte mobilisation pour la défense des intérêts des plaignants.

## La mission de votre association



### **Le 29 et le 30 octobre à CLERMONT FERRAND**

Cette réunion de travail à laquelle assistait Patrick ZALIO et Michel FAUCONEAU nous a convaincu de finaliser notre départ de l'ANDEVA, qui ne servait pas suffisamment notre cause, et notre adhésion à la CAVAM, qui regroupe 13000 adhérents et 35 associations, porteuse de nos valeurs, son blog est une source précieuse de renseignements sur la vie des associations qui sont comme la nôtre. N'hésitez pas à vous abonner, c'est gratuit et très enrichissant.

<http://www.amiantemaladieprofessionnelle.com/2015/01/les-breves-des-associations-cavam-n-9.html>

Nous sommes dans le groupe de travail ACAATA.

Le 11  
décembre 2014



Beaucoup de monde à la réunion du 11 décembre dernier. Cette réunion animée par notre avocate Elisabeth LEROUX a permis d'apporter un éclairage avisé sur la situation des différents dossiers. L'après midi au CPH d'AGEN, une plaidoirie offensive a ponctué cette journée dédiée aux anciens salariés de la Verrerie de VIANNE.



#### Comment nous joindre :

La **rencontre** : une permanence est assurée tous les premiers lundis de chaque mois, de 13h30 à 15h30, salle bibliothèque à VIANNE, sauf juillet et août, les jours fériés, les jours de manifestation, ou d'audience.

#### Le **courrier** :

Patrick ZALIO  
rue du Couvent  
47230 XAINTRAILLES

- Le **téléphone** :  
06 70 93 87 66  
05 53 65 39 66

- Le **mail** :  
patrick.zalio@orange.fr

Posez vos questions par mail, vous obtiendrez rapidement une réponse.

## Les Commissions et le bureau

**L'Assemblée** Générale s'est tenue le 17 janvier à 10h30 à la salle des associations de LAVARDAC. C'était le 10<sup>ième</sup> anniversaire de l'association et à cette occasion le président Patrick ZALIO a annoncé qu'un spectacle gratuit suivi d'une collation viendrait ponctuer cet évènement comme il se doit, au cours du 1<sup>er</sup> semestre. Une minute de silence a été observée en mémoire des victimes des attentats et de nos disparus.



Sur les 430 adhérents que compte l'association, plus de 150 personnes étaient présentes. Les bilans moraux et financiers ont été présentés et approuvés à l'unanimité. René VINCENT, président du CERADER 24, a chaleureusement pris la parole au nom de la CAVAM pour clôturer, ce moment bien sympathique de l'association.

## Les dossiers en cours

Lors de l'assemblée générale, notre avocat, François LAFFORGUE a fait un point sur les dossiers en cours.

Pour **STEICO**, la partie adverse s'est désistée de son pourvoi en cassation, le jugement est donc gagné et définitif.

Pour **BABCOCK WANSON**, malgré les derniers jugements du CPH, nous devons être confiants sur les décisions à venir, la cour d'appel est constante, et ses arrêts sont cohérents avec ceux de la cour de cassation.

Pour l'**APAVE** le dossier est en départage, la date de l'audience n'est pas connue, le greffe de BORDEAUX est engorgé.

Pour la **Verrerie de VIANNE**, le préjudice d'anxiété est abandonné au bénéficiaire du préjudice d'exposition, afin de tenir compte des arrêts et de ne pas s'opposer à la cour de cassation. Les dossiers qui n'ont pas encore été déposés le seront au plus tard à fin juin et s'il le faut à titre conservatoire, l'argumentaire à utiliser étant en opposition avec l'actuel.

François LAFFORGUE a rappelé l'importance de l'audience du 24 février et a souhaité que cela soit l'occasion d'un grand rassemblement.



## La vie des adhérents-tribune libre

Si malgré tout vous ne voulez plus adhérer à notre association, nous en prendrons acte dans cette tribune, il nous paraît important que les cotisants connaissent ceux qui ne cotisent plus, pour quelque raison que ce soit.